À l'approche des élections, il nous semble important de comprendre comment chacune des listes qui se propose de nous représenter dans la commune se positionne sur différentes thématiques, alliant aménagement du territoire, logement, préservation des terres agricoles, de la biodiversité et démocratie citoyenne.

Merci d'avance pour votre temps, nous diffuserons de notre côté les différentes réponses qui nous ont été apportées aux citoyen·ne·s de la commune.

Comment vous positionnez-vous quant à ces différents enjeux ?

Positionnez-vous sur une échelle de 1 à 3, le 1 étant défavorable et le 3 favorable.
Vous aurez ensuite un espace limité pour expliquer votre position.
Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

1. Plan de secteur et Schéma de Développement Communal

Votre liste est-elle favorable à

- Revoir votre Schéma de Développement Communal (SDC) de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation ?

1 2 3

Oui, tout en gardant une approche globale et raisonnée, surtout dans les centres urbains.

- D'ici la révision du SDC, adopter un moratoire de l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts; ce en refusant toute demande de permis sur ces espaces ?

1 2 3

Globalement oui, mais chaque projet doit être vu au cas par cas, selon son emplacement effectif et son impact présumé en termes d'artificialisation.

2. Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place de nouvelles mesures ou renforcer les mesures existantes pour lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (ex. taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales…) ?

1 2 3

Il s'agit d'une des mesures phares de notre programme :

- Inciter les propriétaires de logements inoccupés à les louer via des taxes plus élevées. Pour mettre en circulation plus de logements, et contribuer ainsi à la baisse des prix et à une meilleure accessibilité.
- Renforcer la communication quant aux avantages de mettre en location par le biais de l'agence immobilière sociale. Pour promouvoir les agences immobilières sociales qui bénéficient tant aux locataires qu'aux propriétaires, en leur offrant un loyer garanti, des avantages fiscaux et une gestion complète de la relation avec le locataire.

- Revoir à la hausse les aides financières et les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et, le cas échéant, la division des logements ?

1 2 3

C'est aussi écrit dans notre programme :

- Augmenter les primes à la rénovation en les liant à des critères d'efficacité énergétique. Pour encourager les rénovations énergétiques, permettant de réduire les factures des ménages et d'améliorer le confort de vie.
- Renforcer l'accès au conseil et à l'accompagnement pour obtenir des subsides à la rénovation. Pour assurer un accompagnement clair qui aide les propriétaires à rénover leurs biens, stimulant ainsi l'amélioration du parc immobilier. Pour informer mieux sur les services existants au niveau communal, par exemple via une information active lors de chaque nouvel achat.
- Lors d'opérations de rénovation ou de construction, renforcer l'information et la sensibilisation quant à la création de logements destinés ou adaptés aux aînés et aux personnes à mobilité réduite. Pour agir tant au niveau public que privé au renforcement de l'accessibilité au logement à tout âge et en toutes conditions.

- Soutenir une division des logements, contrôlée via les guichets d'aide au logement et le plan de cohésion sociale et subordonnée à un accompagnement technique dans les lieux bien desservis en transports en commun ?

1 2 3

Avec une approche réfléchie en termes de variété de taille de logements et en tenant compte des aménagements transports et parkings à proximité, il s'agit d'une mesure très importante et nécessaire.

3. Terres agricoles

Votre liste est-elle favorable à

- Réaliser un recensement et une analyse de l'affectation réelle (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.) des terres agricoles dans la commune, qui inclurait toutes les terres utiles à l'agriculture (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), ainsi qu'une analyse détaillée des affectations non-nourricières des terres (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de noël, horticulture, agrivoltaïsme, etc.) ?

1 2 3

Tout à fait pour. Un recensement est la base même pour entreprendre tout type d'actions futures cohérentes

- Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agroécologique (installation de nouveaux paysan·ne·s, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.) ?

1 2 3

Tout à fait pour. Nous voulons encourager les circuits-courts et les espaces verts collectifs tels que les potagers partagés. Il serait intéressant d'étendre ce type de mesures à d'autres alternatives, voire de considérer une échelle supra-communale.

- Garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

1 2 3

D'accord, mais cela doit être inséré dans une approche plus large et plus globale qui est le plan de secteur. Il s'agit de trouver une harmonie verte et agricole.

4. Biodiversité et espaces verts

Votre liste est-elle favorable à

- Renforcer ou mettre en place une politique de préservation des espaces naturels et de verdurisation des espaces déjà artificialisés afin d'accroître la biodiversité (ex. plantation d'arbres, haies, diminution de l'éclairage public…) ?

1 2 3

Oui cela rejoint notre point de programme sur les espaces verts et sur nos éclairages publics intelligents :

- Renforcer l'arborisation des centres urbains et promouvoir des alternatives à l'imperméabilisation des sols. Pour prévenir les effets d'événements climatiques extrêmes, entre canicule et inondation.
- Réfléchir à des solutions autour de l'éclairage public nocturne, pour réduire le sentiment d'insécurité la nuit. Pour un éclairage adéquat qui dissuadera les comportements déviants et rassurera les citoyens tout en limitant l'empreinte énergétique. En outre, l'absence d'éclairage public empêche parfois l'utilisation des images filmées par les caméras de surveillance. Il s'agirait donc d'évaluer plusieurs options allant d'un éclairage continu mais peu consommateur d'énergie à un éclairage intelligent de la ville la nuit.

- Garantir l'accès aux espaces verts publics pour tou·te·s, en protégeant et en développant les espaces naturels et ouverts au cœur et à la périphérie des agglomérations ?

1 2 3

Oui. Notre but est d'en faire des véritables espaces de vie en y impliquant les citoyens dès leur plus jeune âge.

5. Démocratie / Accès à l'information

Votre liste est-elle favorable à

- Améliorer l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne et sur papier ?

1 2 3

Oui, avec notamment les points suivants de notre programme :

- Assurer l'accessibilité des élus communaux et renforcer la participation citoyenne active. Pour faciliter la communication avec les échevins (rendez-vous, etc.), communiquer plus amplement sur les initiatives de démocratie participative (budget participatif, etc.) afin d'assurer une représentation maximale et renforcer l'information au citoyen dans ses différentes démarches.
- Relancer le conseil communal des enfants. Pour encourager l'exercice de la démocratie par les plus jeunes et en faire des citoyens actifs et responsables, mais également créer un espace où les plus jeunes ont la parole directement au sein de l'organisation communale.

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur quartier ?

1 2 3

Nous apprécions le lancement de certaines consultations, en particulier dans le cadre du PCDR. Nous voulons encourager et alimenter ce type d'espaces de parole, en renforçant également le rôle des commissions communales consultatives.

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen·ne·s de la commune à chaque étape de la procédure ?

1 2 3

Sur le principe oui, quoique nous sommes également conscients du travail déjà effectué sur lequel il peut être intéressant de s'appuyer.